

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES

DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE





LA
MÉTHODOLOGIE
LE CALENDRIER



LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ MÉTHODOLOGIE



CADRAGE DE L'ÉTUDE

- Réunion de lancement
- Identification, sources de données mobilisables et collecte
- Construction du référentiel de l'étude
- Validation du calendrier

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

- Adéquation offre et besoins
- Synthèse FFOM de l'offre de services existante

2 OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Apprécier l'adéquation de l'offre et des besoins en matière d'accueil sur les thématiques identifiées
- Identifier les axes stratégiques et actions principales

PRINCIPALES SOURCES DOCUMENTAIRES

- CCPS
- CAF
- DDETSPP / DDCSPP
- INSEE...

ENTRETIENS QUALITATIFS

- Élus, Responsables de structures, Associations, partenaires institutionnels, représentants des familles (usagers)

QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES HABITANTS



QUESTIONNAIRE EXCLUSIVEMENT EN LIGNE

1 181 RÉPONSES

LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ LE CALENDRIER

FIN 2021

FIN DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE ET
NAISSANCE DE LA CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE

Nouveaux champs d'actions:

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Parentalité
- Handicap
- Animation de la vie sociale
- Culture
- Usage numérique
- Accès aux droits
- Mobilité

JANVIER /
MARS
2022

CO-CONSTRUCTION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

- Portrait statistique du territoire
- Analyse croisée des points de vue des acteurs locaux
- Enquête auprès des habitants

AVRIL /
MI-MAI
2022

19 MAI
2022

02 JUIN
2022

16 JUIN
2022

GROUPES DE TRAVAIL ASSOCIANT LES
ACTEURS LOCAUX

- Priorisation des attentes
- Élaboration d'un plan d'actions

BUREAU COMMUNAUTAIRE

- Présentation de la synthèse du diagnostic, des enjeux, orientations et plan d'actions

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Délibération autorisant le président de la CCPS à signer la convention cadre avec la CAF

SIGNATURE ENTRE LA CAF ET LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS
DE SOMMIÈRES DE LA CONVENTION
CADRE



LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE SYNTHÈSE



741 enfants CAF de moins de 3 ans
250 naissances par an

DES BESOINS TOUJOURS RENOUVELÉS

Une population familiale

- Le maintien de la natalité (environ 250 naissances par an)
- Une répartition géographique des naissances qui évolue
- Les enfants de moins de 3 ans
 - Une légère hausse enfants de moins de 3 ans (+2,8%)
 - 3,2% de la population totale
 - 741 enfants CAF de moins de 3 ans

Une activité des familles en hausse

- 58% des enfants de moins de 3 ans ont leurs deux parents actifs occupés (+5,1%),
- Soit 429 enfants CAF de moins de 3 ans

UNE OFFRE D'ACCUEIL EN MUTATION

Une couverture globale plutôt satisfaisante, mais un déficit en places d'accueil collectif

- 14,9% pour la CCPS, contre 19,4% en moyenne sur le plan national

Un accueil individuel prédominant mais en nette diminution

- Une offre d'accueil individuelle qui présente des signes de tension

Une inégale répartition de l'accueil collectif

- Un déficit de structures sur le nord du territoire

Une augmentation conséquente de l'offre privée

- L'émergence de projets privés à des stades divers en cohérence avec le national

Le développement des MAM

- Un essor des MAM et des porteurs de projet identifiés, mais une pérennité qui semble fragile et fluctuante

Un accueil spécifique à développer

- Horaires atypiques, accueil d'urgence, handicap, crèche insertion professionnelle (AVIP)...

Des besoins partagés par les professionnels

- Formation, mise en réseau, analyse des pratiques, partage d'expériences

Des souhaits exprimés par les parents

- Avoir le choix du mode d'accueil
- Bénéficier d'un meilleur maillage en termes d'équité de l'offre
- Recevoir de l'information

ATOUS

- Une reconnaissance de la politique petite enfance portée par la CCPS
- Une diversité de l'offre d'accueil
- L'accueil collectif, une offre qualitative mais inférieure à la moyenne nationale
- Des structures existantes qui fonctionnent bien sur un plan qualitatif et quantitatif
- Des locaux fonctionnels et adaptés (hormis Villevieille)
- Un ancrage partenarial fort
- Du foncier disponible (une possibilité de phasage)
- L'accompagnement de porteurs de projet privés (complémentarité)
- L'élaboration de la Convention Territoriale Globale

POINTS DE VIGILANCE

- L'inéquité d'accès aux services
- Une prise en charge financière de la CCPS en augmentation
- Une masse salariale en hausse / Un absentéisme à considérer
- Un coût plus élevé de la halte-garderie itinérante
- Des équipes et des assistantes maternelles vieillissantes
- Un déficit de places en accueil collectif vis-à-vis du national
- L'essoufflement et la fragilité du bénévolat dans le secteur associatif

ENJEU 1

Permettre aux familles d'avoir accès au mode de garde de leur choix

ENJEU 2

Améliorer le maillage du territoire

ENJEU 3

Adapter l'offre petite-enfance aux évolutions du territoire

LA POLITIQUE ENFANCE INTERCOMMUNALE, UN SOCLE SOLIDE

19 écoles (14 communes sur 18)

2 000 élèves

1 300 repas

500 enfants transportés quotidiennement

6 pôles périscolaires (17 sites)

4 centres de loisirs

DES BESOINS IMPORTANTS SUR LE TERRITOIRE

Une part significative d'enfants de 3 à 11 ans

- 2 323 enfants de 3 à 11 ans
- Soit 9,8% de la population totale

Des constats sur le territoire aujourd'hui

- Davantage de situations familiales diverses (recomposées, monoparentales, fragilisées et vulnérables...)
- L'arrivée de nouvelles familles
- Des besoins de proximité, de praticité, de souplesse, d'adaptation
- La présence grandissante des écrans au sein des familles

UNE OFFRE QUALITATIVE, RICHE ET VARIÉE SUR LES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ENFANT AVEC DES ORGANISATIONS MULTIPLES

Un bon maillage des établissements scolaires sur le territoire

- Une partie de l'organisation du service public « transports scolaires » assurée par la CCPS pour le compte de la Région (500 enfants)
- Un Projet Éducatif De Territoire ancré et des actions transversales articulées avec les acteurs de la communauté éducative, associé à la signature d'un Plan Mercredi
- Le développement du numérique à l'école
- 120 à 140 enfants par jour en moyenne bénéficiant du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), un dispositif coordonné et financé par la CAF
- L'accueil d'enfants en situation de handicap sur le temps scolaire à consolider

Un accueil de loisirs périscolaire structuré

- Une souplesse de fonctionnement
- Une amplitude horaire adaptée

L'accueil de loisirs extra-scolaire, une offre de qualité

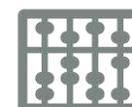
- Une offre de services conséquente, uniforme et de qualité
- Une flexibilité de fonctionnement
- Des activités variées
- La fermeture du centre de loisirs de Calvisson en août / Insatisfaction familles / Rupture continuité et proximité de l'offre d'accueil
- Les 9-11 ans: public difficile à capter, qui ne se retrouve plus dans l'offre proposée actuellement

L'ARTICULATION DES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ENFANT ET LA COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS

- Une offre en amélioration continue
- Une harmonisation de fonctionnement des services à l'échelle intercommunale
- Des coopérations :
 - Entre structures
 - Entre acteurs
 - Inter fédération ou réseau, à conforter

Des souhaits exprimés par les familles

- Avoir une place en centre de loisirs
- Bénéficier d'une possibilité de garde à proximité au mois d'août (fermeture ALSH Calvisson)
- Profiter d'infrastructures plus modernes
- Développer une offre plus adaptée pour les 9-11 ans



ATOUS

- Une gestion intercommunale qui facilite la lisibilité de l'offre (harmonisation des informations, des horaires et des tarifs...)
- Un maillage satisfaisant des établissements scolaires
- Des partenariats nombreux qui participent au développement de la mixité sociale
- Des locaux avec des localisations intéressantes (Calvisson : zone de loisirs et écoles, Sommières : parc ombragé partagé)
- Une réponse adaptée aux familles en termes d'amplitude horaire
- Un lien social en dehors de l'école et une ouverture aux autres et au monde

POINTS DE VIGILANCE

- Un PEDT de moins en moins investi, insuffisamment mobilisé
- Une offre de loisirs inégalement répartie, concentrée sur le sud
- Un déficit de places marqué sur la demande du mercredi
- L'enjeu de la continuité de l'offre de loisirs (fermeture Calvisson en août)
- L'adaptation de l'offre (pré-ados)
- Les difficultés de recrutement d'animateurs diplômés BAFA
- Les locaux vieillissants, pas toujours adaptés (PMR)
- Le maintien du centre de loisirs de Villevieille
- Une inclusion des enfants en situation de handicap pas toujours satisfaisante et parfois freinée
- Une adaptation nécessaire de l'offre depuis la crise sanitaire avec de nouvelles habitudes familiales (garde de l'enfant en autonomie, télétravail, temps de travail encore partiel...)
- Une méconnaissance, un déficit de relations entre certains acteurs
- Le coût financier des centres de loisirs un frein pour certaines familles

ENJEU 1

Développer des services de loisirs de proximité, de qualité et accessibles à tous

ENJEU 2

Renforcer la continuité éducative enfance-jeunesse

ENJEU 3

Animer un réseau d'acteurs éducatifs

DEUX COLLÈGES UN LYCÉE

1 594 collégiens
1 200 lycéens (capacité)
2 associations (Francas, Familles rurales) : 3 espaces jeunes
Radio Sommières
Calade
1 collège privé

- Des effectifs scolaires plutôt stables (légèrement à la hausse entre 2020 et 2021 pour les collèges)

UN CLIMAT SCOLAIRE AGRÉABLE

Des équipes stables et investies

De nombreux projets multi-partenaires

Une nécessité de prise en charge spécifique dans le cadre scolaire

- Harcèlement / Cyberharcèlement
- Alimentation, sommeil, consommation d'alcool
- Décrocheurs
- Structurées adaptées hors du territoire
- Déficit d'offre sur le territoire / Impact sur le choix d'orientation des familles

UNE OFFRE LOISIRS JEUNESSE MULTIFORMES

Une offre inégalement répartie

- Deux associations délégataires: Francas, Familles Rurales
- Une offre concentrée sur le sud (bourgs) et contrainte par les problématiques de mobilité
- Une inéquité d'accessibilité pour l'ensemble des jeunes
- Des locaux vieillissants, pas toujours dédiés ni adaptés ne contribuant pas à un accueil de qualité (Francas, Familles Rurales)

Des publics difficiles à appréhender

- Un public difficile à capter, une fréquentation fluctuante
- Une fracture avec certains publics (centre Sommières, Arnède)

Des partenaires incontournables en complémentarité des espaces jeunes

- Radio Sommières, une ouverture, l'éducation aux médias un enjeu fondamental
- Calade, l'accompagnement et la valorisation des projets par et pour les jeunes

Une superposition des acteurs intervenant sur le secteur de la jeunesse

- Des champs d'intervention qui apparaissent comme insuffisamment définis (compétence, référent jeunesse CAF...)
- Un déficit de lien entre les acteurs
- Une difficulté de structuration de l'offre

Des souhaits exprimés par les familles

- Développer les activités sportives, artistiques et culturelles de proximité
- Soutenir les manifestations et événements à destination des jeunes
- Aider les jeunes à trouver un job d'été

ATOUS

- Un climat scolaire agréable
- Des projets phare avec des engagements forts
- Une bonne interconnaissance entre les intervenants dans les établissements et les autres acteurs de la jeunesse du territoire
- Une politique enfance jeunesse historique et une dynamique des élus, leviers importants pour le développement des services et propositions jeunesse sur le territoire
- Des équipes formées et compétentes
- Une multitude d'acteurs intervenant sur ce champ
- Radio Sommières un acteur historique incontournable

POINTS DE VIGILANCE

- Un déficit de structures adaptées de proximité pour les décrocheurs impactant le choix d'orientation
- Un harcèlement scolaire et cyberharcèlement au sein et en dehors des collèges
- Une inégalité d'accès aux équipements et services jeunes
- Des problématiques de mobilité
- Une adaptation de l'offre (attractivité, maillage, actions ponctuelles, outils de communication...)
- Une fracture territoriale de la jeunesse avec des « zones périphériques » des publics éloignés qu'on ne touche plus
- Une nécessité d'encadrement des initiatives jeunes avec un soutien aux initiatives et projets
- Un enjeu de mobilisation des 15/17 ans, sans oublier la transition à partir de 9-11 ans

ENJEU 1

Développer une offre jeunesse attractive en soutenant l'implication et l'engagement des jeunes

ENJEU 2

Accompagner et développer les mobilités des jeunes

ENJEU 3

Mettre en réseau et faciliter la coopération entre les acteurs de la jeunesse à l'échelle intercommunale

UN TERRITOIRE FAMILIAL EN MUTATION ET EN PARTIE FRAGILISÉE

Une population familiale

- Une part de ménages avec enfants sur-représentée (44% contre 39 dans le Gard)

DES SOURCES DE BESOINS AVÉRÉS SUR LE CHAMP DE LA PARENTALITÉ

Une évolution sociétale

- La présence de nombreuses ressources disponibles pour les familles
- Le déploiement des écrans et des réseaux sociaux au sein des familles
- La pression de la société « super parent », « enfant parfait »
- De nouvelles habitudes « post crise sanitaire »: télétravail, temps partiel, temps fractionnés, nouvelles compositions familiales, nouvelles postures parentales...

UNE DIVERSITÉ DE SERVICES ET D' ACTIONS COLLECTIVES PROPOSÉES SUR LE TERRITOIRE

Une offre inégalement répartie compensée par l'itinérance

- Une offre concentrée sur le sud (bourgs) et contrainte par les problématiques de mobilité
- Une inéquité d'accessibilité pour l'ensemble des parents

Des actions pour la famille

- LAEP intercommunal: présence de professionnels
- Calade: Petites mains, petits pieds, La Parent'aise...
- RPE: activités, présence psychologue...

Une complémentarité des acteurs

- Des professionnels qualifiés et compétents
- Une interconnaissance des acteurs

Des souhaits exprimés par les familles

- Participer à des temps de rencontres et d'échanges avec d'autres parents (même si aucune problématique identifiée) / Mixité sociale
- Être soutenues, reconnues et encouragées dans leur fonction parentale
- Accéder à des informations et être accompagnées sur les thématiques : autorité, sommeil, aide aux devoirs, usage des réseaux sociaux

ATOUS

- Une prise en compte ancienne de la thématique parentalité avec le développement d'actions diverses portées par l'intercommunalité et les associations, mais principalement à destination des 0-6 ans
- Une utilisation et une connaissance des actions par les familles qui se renforce
- Une coordination à renforcer pour une meilleure visibilité sur le territoire et une action plus efficiente
- Des structures de proximité importantes pour les familles avec des actions de soutien à la parentalité
- Des réseaux présents sur le territoire (Animation de la Vie Sociale- Centre de loisirs - Écoles - CAF...) notamment pour les plus de 6 ans
- Une intention partagée des acteurs intervenant sur cette thématique de construire des réponses communes et cohérentes avec les besoins des parents

POINTS DE VIGILANCE

- Une inéquité territoriale d'accès aux services
- Un déficit de réponses d'urgence
- Une nécessaire coordination et complémentarité des actions
- Des familles monoparentales nombreuses

ENJEU

1

Poursuivre les actions parentalité sur le territoire et renforcer leur accessibilité, diversité et complémentarité

ENJEU

2

Favoriser l'interconnaissance des acteurs de la parentalité sur l'ensemble du territoire

404 personnes en situation de handicap sur le territoire dont **62 enfants qui perçoivent l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)**

UN DÉFICIT DE CENTRALISATION DE L'INFORMATION QUI NE FACILITE PAS LE PARCOURS

Des parcours complexes pour des familles déjà fragilisées

- Une approche « tronçonnée »
- Des délais d'instruction des dossiers trop longs
- Pas d'accompagnement ni de prise en charge sur ces périodes intermédiaires
- Des conséquences possibles sur le parcours professionnel des familles
- Un risque d'explosion de la structure familiale

Un accueil parfois difficile à appréhender sur les structures

- Des équipes pas suffisamment formées
- Un manque de stabilité des équipes
- Des sous-effectifs (problèmes de recrutement) qui impactent la qualité de prise en charge spécifique
- Un déficit d'offre et de structures adaptées

DES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE MAIS PAS TOUJOURS COORDONNÉS

- Des acteurs qui interviennent individuellement
- Une offre à recenser, à rendre lisible
- Un déficit de dynamique autour du handicap à l'échelle de la CCPS
- Une action à coordonner, à mieux structurer

UNE OFFRE À ADAPTER POUR L'ACCUEIL DE L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP

- Des partenaires essentiels : le Relais Loisirs Handicap 30 (intervention sur les centres de loisirs), le Relais Accompagnement Petite Enfance et Handicap (initiative conjointe Département / CAF)
- De nombreuses personnes ressources
- Une nécessité de valorisation de l'existant

Des souhaits exprimés par les familles

- Développer la qualité de l'offre
- Mieux aménager les trottoirs
- Accompagner les familles pour des prises en charge très spécifiques et parfois très ponctuelles: les Troubles Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité de l'enfant (TDAH), le handicap autonome, l'accueil d'une personne handicapée en vacances à son domicile, la nécessité d'une aide administrative pour les demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)...

ATOUS

- La CCPS, un territoire riche en ressources
- Des ressources existantes
- De nombreux services intercommunaux sur la CCPS facilitant pour le développement d'un projet partagé
- Une volonté commune de construire un parcours de vie reconnu
- Une réflexion globale amorcée sur les conditions d'accueil nécessaires d'un enfant porteur de handicap
- La présence et l'antériorité du Relais Loisirs Handicap 30
- La volonté des élus de la CCPS d'aller vers une politique plus inclusive

POINTS DE VIGILANCE

- Un manque de fluidité entre les différents établissements et les équipes susceptibles d'accueillir des enfants ou jeunes en situation de handicap
- Un déficit de synergie entre les acteurs de terrain
- Une nécessaire professionnalisation des équipes (sensibilisation aux différentes typologies de handicap, connaissance des acteurs, réseau, ressources, formation continue, conférence, échanges de pratique inter établissements, analyse de la pratique...)
- L'obligation d'avoir un même langage entre professionnels (formation, plateforme commune, un dossier unique qui suivrait l'enfant dans son parcours notamment en milieu ordinaire (crèche, école, centre de loisirs...))
- Un déficit de communication et de valorisation de l'existant

ENJEU 1

Garantir l'information et l'accompagnement aux familles ayant des enfants ou jeunes en situation de handicap

ENJEU 2

Structurer un réseau d'acteurs dans le champ du handicap

ENJEU 3

Partager un projet inclusif et durable

UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

Pour tous à l'échelle du territoire

- Quel que soit l'âge, le milieu, la composition familiale, le lieu de résidence...

Une grande partie de la population bénéficiaire de prestations sociales

- Prestations CAF, MSA : allocations familiales, naissance, aide au logement, prime d'activité, allocation adulte ou enfant handicapé...

L'EXISTENCE DE LIEUX D'ACCUEIL ET DE PARTICIPATION DES HABITANTS

Calade, des champs d'intervention nombreux et divers

- Une convention entre la CCPS et l'association Calade pour la gestion de deux centres sociaux et un chantier d'insertion « valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine »
- Une dynamique associative importante

Une couverture à conforter tant sur le plan sectoriel que territorial

- Une couverture territoriale variée
- Une photographie de l'influence des structures d'animation sociale qui pose la question d'un rééquilibrage territorial (des structures implantées dans le sud du territoire avec des actions ponctuelles dans les villages, une organisation sectorielle pourrait être envisagée pour un meilleur maillage)

UN CARACTÈRE « SOCIAL » À VALORISER POUR PLUS DE MIXITÉ SOCIALE

Des espaces réunissant plusieurs acteurs

- Une orientation de l'utilisateur facilitée lorsque les acteurs se connaissent

Des partenariats en périphérie de l'association Calade à renforcer

- L'élargissement du recours pour tous aux services et dispositifs d'accompagnement social en lien avec la politique inclusive du numérique
- Le renforcement des complémentarités entre les acteurs

Des souhaits exprimés par les familles

- L'organisation de moments festifs plus nombreux y compris sur les villages
- La sécurisation et le développement des pistes cyclables pour pouvoir accéder d'un village à un autre et maintenir le lien social
- L'encouragement et le développement de la vie associative

ATOUS

- De nombreuses actions favorisant l'animation de la vie sociale
- Une implantation forte de l'animation socioculturelle
- Une diversité des publics accueillis
- La formation et la qualité professionnelle des acteurs de l'AVS
- L'articulation des acteurs entre eux et le lien avec les autres politiques publiques
- Le partage d'une vision de l'animation de la vie sociale: amélioration du vivre ensemble, l'épanouissement collectif

POINTS DE VIGILANCE

- Le maintien de lieux rencontre pour se connaître
- Le développement d'espaces de paroles: mixité des publics, lien intergénérationnel, ouverture à la diversité
- Sortir des murs et aller au-devant des habitants
- La nécessité d'une culture commune de l'AVS et de nouvelles formes d'organisation à expérimenter
- La revitalisation de l'engagement citoyen à travers la co-construction de projets, actions, évènements de l'AVS

ENJEU 1

Assurer un soutien à l'animation de la vie sociale

ENJEU 2

Favoriser une dynamique de mobilisation des habitants

ENJEU 3

Renforcer les solidarités, l'entraide et les relations de voisinage

UN AXE STRATÉGIQUE ET UNE POLITIQUE PORTÉE PAR LA CCPS

Une politique culturelle, qui apparaît comme dense

- Une Convention Générale d'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC) en route sur la période 2022-2025
- Des publics enfants et jeunes ciblés à travers l'ensemble des actions

Une politique de soutien partagée

- Un réel investissement et accompagnement des médiathèques
- La fédération du réseau des bibliothèques autour d'un projet commun
- La volonté de toucher le plus grand nombre de personnes à partir de l'existant : dispositifs, actions, évènements, itinérance, tiers-lieux...

Un levier de développement transversal

- La prise en compte de l'identité et du patrimoine local
- L'interconnexion des compétences, des champs d'intervention et des acteurs
- La valorisation des cultures existantes en allant vers une culture plus universelle

UNE IDENTITÉ TERRITORIALE CULTURELLE AVEC UN RAYONNEMENT AVÉRÉ

Une offre mature à soutenir

- Un existant sur lequel capitaliser en termes de dynamique: Jazz à Junas, Festival 1 2 3 soleil, Radio Sommières, école de musique intercommunale...
- Une nécessaire montée en puissance et un besoin de structuration et de moyens supplémentaires

Un attachement patrimonial fort à identifier, à partager et à consolider

- La vision partagée d'un pays culturel (territoire)
- Une notion de bien-être à travers la culture
- Une volonté commune de développer et de vivre des temps festifs liés à l'histoire du territoire
- La volonté d'un travail commun sur la mémoire des lieux et le patrimoine immatériel

Des souhaits exprimés par les familles

- Profiter de temps communs initiés à l'échelle intercommunale
- Pouvoir accéder plus facilement à l'offre culturelle au sein et hors du territoire (mobilité, programmation, tarification...)
- Développer les équipements culturels sur le territoire

ATOUTS

- Une histoire commune intercommunale,
- Une volonté politique historique sur les champs de l'enfance-jeunesse et de la culture
- Une diversité de l'offre culturelle et patrimoniale
- De nombreux évènements et festivals culturels
- Le lien et l'interconnaissance des acteurs
- Un réseau des bibliothèques structuré
- Des compétences centralisées à la CCPS
- L'espace culturel Lawrence Durrell

POINTS DE VIGILANCE

- Un déficit de coordination de l'action culturelle sur l'ensemble du territoire
- Des moyens insuffisants: humains, financiers, techniques, matériels...
- Le manque de médiation culturelle et patrimoniale
- La multiplicité des dispositifs et des financements pluriannuels liés
- Les problématiques de déplacement intra territoire (CCPS) et plus largement dans le département pour accéder à l'offre culturelle
- Le droit culturel: l'égal accès de tous, tout au long de la vie avec une mixité des publics

ENJEU 1

Développer et partager une culture commune de la culture du Pays de Sommières

ENJEU 2

Construire un parcours artistique et culturel dès le plus jeune âge

ENJEU 3

Faire connaître: mieux communiquer sur les actions et la programmation

UNE MULTIPLICATION DE STRATES ET DES ACTEURS

L'espace France Services au cœur de l'accès aux droits

- Une diversité de lieux d'accueil de la population structuré autour de l'Espace France Services
- Un travail mené par les structures d'animation de la vie sociale, qui, du fait de leur connaissance des habitants et de leur démarche d'animation, permettent le déploiement d'actions d'accompagnement adaptées
- La garantie de l'organisation d'un maillage territorial et de l'information auprès des habitants, élus et partenaires

Des services peu connus et peu utilisés par une majorité des habitants

- Plus de la moitié des répondants au questionnaire ne connaissent pas et n'utilisent pas les services suivants: Relais Emploi, Mission Locale, Atelier informatique, France Services
- 300 personnes disent avoir déjà renoncé à un droit

Des publics qui ne s'orientent pas spontanément vers des services d'accompagnement

- Par méconnaissance, manque d'habitude, préservation de leur dignité, pas de moyen de se déplacer, renoncement, choix de vie...

L'ÉVITEMENT DE NON-RECOURS AUX DROITS

Une dématérialisation croissante des services et des démarches administratives

- Des règlementations et des démarches complexes
- Une problématique de mobilité qui touche la CCPS mais de façon plus large le département
- Un défaut d'accessibilité aux services qui engendre des situations de renonciation aux droits
- La structuration actuelle du numérique, un levier de développement de l'accès aux droits pour tous
- Le besoin du maintien possible d'un accompagnement humain pour les populations les plus fragiles

L'ILLECTRONISME, FACTEUR D'AGGRAVATION DES PUBLICS VULNÉRABLES

Une faiblesse structurelle des moyens de télécommunication

- 4 communes classées en couverture limitée par l'ARCEP
- Un enjeu fort pour le développement économique et l'attractivité du territoire

L'illectronisme ou illétrisme numérique, un vrai enjeu de politique publique

- Un déficit de données locales
- 38 % des usagers d'Internet manquent d'au moins une compétence numérique, 2 % n'en ont aucune
- Des compétences clivées suivant l'âge, le diplôme et le type de ménage
- Des disparités territoriales d'équipement et de compétences
- Des publics confrontés à ces problématiques peu visibles

UNE OFFRE EN COURS DE STRUCTURATION

Une politique volontariste en lien avec les partenaires institutionnels

- 2 conseillers numériques - CCPS
- 1 conseiller numérique - Calade
- La nécessaire objectivation de la fracture numérique pour apporter des réponses adaptées

Le numérique, une chance pour tous

- Le positionnement de la puissance publique en investissant dans l'inclusion numérique et l'aménagement du territoire
- La nécessité d'acculturation du numérique pour tous

Des souhaits exprimés par les familles

- Bénéficier d'un accès à l'information (accès aux droits)
- Profiter d'un accueil de proximité ou de moyens de transport
- Développer des lieux d'accueil et d'écoute de qualité avec une présence humaine
- Être accompagné face à la complexité des procédures
- Être mieux formé pour mieux appréhender les démarches en ligne
- Reconnaître qu'on puisse préférer un contact humain



ATOUS

- Le maintien de services et de solutions non numériques (accès à une personne physique)
- La présence de structures qui travaillent en partenariat
- Des interconnexions entre les acteurs : Calade, CCAS, Mission locale, Relais emploi, CAF...
- Des travailleurs sociaux qui assurent des permanences et qui se déplacent sur le territoire
- L'existence de solidarités naturelles
- Une politique volontariste pour favoriser l'accès au numérique pour tous
- Trois conseillers numériques sur le territoire
- Une offre en développement et en cours de structuration
- Une population bien pourvue en équipements
- Un enjeu fort en termes d'attractivité pour le territoire
- Un enjeu de politique publique portée par la CAF du Gard

POINTS DE VIGILANCE

- Une inéquité d'accès aux services
- Des situations de fragilité qui se développent
- Des publics plus vulnérables à considérer : les jeunes, les femmes, les personnes âgées
- Une nécessaire veille sur le territoire pour éviter le renforcement de phénomènes d'exclusion et de précarisation
- L'accompagnement des mobilités, l'accueil en mairie (proximité), l'intervention à domicile, l'itinérance
- L'organisation et la gestion de l'information et la facilitation de l'accès en proximité
- La nécessité de l'émergence de nouveaux projets
- Le renforcement de l'information à destination des usagers, qui pour certains ne semblent pas demander d'aides
- Une nécessité d'objectiver la fracture numérique
- Des publics invisibles, puisque de fait, éloignés du numérique
- Le « tout » dématérialisé

ENJEU

1

Créer des conditions pérennes pour renforcer une qualité de vie notamment en termes d'accès aux droits en développant l'interconnaissance des acteurs

ENJEU

2

Objectiver la fracture numérique pour la réduire et mieux identifier les lieux de médiation numérique

ENJEU

3

Prévenir la surexposition des publics les plus fragiles aux difficultés d'accessibilité

ENJEU

4

Prévenir les jeunes des risques du numérique

DES PROBLÉMATIQUES IMPORTANTES ET INÉGALITAIRES

Une mobilité organisée majoritairement autour de la voiture individuelle

- Un très bon niveau d'équipement avec au moins un véhicule par ménage (91,5%)
- Des mobilités importantes des « émigrants du quotidien »
- Des temps de trajets domicile-travail plus longs que la moyenne (jusqu'à 38 minutes)
- Des ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée aux déplacements, plutôt éloignés sur la partie nord du territoire

Une organisation spatiale des déplacements, hors limite géographique administrative

- Une première couronne de 5 à 6 kilomètres autour des 2 principaux bourgs, et une seconde qui est la périphérie de cette première couronne (Gard et Hérault)
- Des interactions intercollectivités et départements

UNE OFFRE DISPARATE AVEC DES ACTIONS DIVERSES

Des actions dispersées

- Des transports en commun en nombre et en fréquence insuffisants
- Des réponses individuelles, ponctuelles et partielles apportées par certains acteurs mais pas de vision globale pour les usagers (taxi solidaire, prêt véhicules, mutualisation mini-bus, aide à la mobilité...)

Les déplacements doux, une structuration de l'offre à développer et à conforter

- Une opportunité de structuration des déplacements doux: la voie verte
- Un tracé sécurisé et accessible à tous
- Deux boucles cyclo-découverte traversant le Pays de Sommières: potentiel de développement et de structuration de modes doux (pour les jeunes)
- Création d'un réseau de voies vertes homogènes dans la partie sud-ouest du département (aménagement anciennes emprises ferrées Département)

Une nécessaire amélioration du maillage et des infrastructures

- Un axe de développement fort pourrait s'opérer autour d'un Pôle d'Échange Multimodal (PEM) qui serait vecteur d liens avec les territoires voisins

Des souhaits exprimés par les familles

- Bénéficier de transports en commun plus nombreux et plus fréquents vers les zones urbanisées, mais également entre les villages de la CCPS
- Développer et sécuriser les pistes cyclables
- Soutenir des solutions alternatives: aires co-voiturage, appli Rezo Pouce....

ATOUS

- Des solutions de proximité sont apportées sur des parties du territoire, mais à étendre et à articuler entre elles
- Un potentiel avéré de développement des déplacements doux (voie verte, boucles cyclo touristiques...)
- Le déplacement solidaire
- Le transport à la demande
- Le prêt de véhicules et scooters

POINTS DE VIGILANCE

- Une disparité de mobilité pour la population sur le territoire, selon le lieu d'habitation, l'âge et la situation économique de l'habitant
- Une structuration de la mobilité plus difficile sur le nord du territoire
- La mobilité, une problématique commune à de nombreuses thématiques de l'accès aux droits et aux services, de l'emploi et de l'insertion, de la santé et de la jeunesse

ENJEU 1

Améliorer le maillage et co-construire une mobilité douce sur l'ensemble du territoire

ENJEU 2

Encourager l'itinérance des actions

ENJEU 3

Favoriser l'entraide et l'interconnexion et accroître la communication



LE PLAN
D'ACTION
2022 - 2026



LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

ENJEU 1

Améliorer la qualité de vie des habitants par la valorisation des services aux familles

ENJEU 2

Valoriser et optimiser les ressources et atouts du territoire

3 AXES STRATÉGIQUES

1. Faciliter les mobilités et l'accès aux droits et aux services
2. Renforcer la politique de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse
3. Considérer la culture comme levier d'insertion sociale en favorisant son accès à tous dans le respect des droits culturels pour chacun

1 AXE TRANSVERSAL

4. Créer les conditions favorables aux coopérations partenariales, à l'animation et à la circulation de l'information sur l'ensemble des volets de la CTG

AXE

1

FACILITER LES MOBILITÉS ET L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

→ Développer les mobilités des personnes et l'itinérance des actions

1. Organiser le réseau de mobilités pour accéder aux lieux ressources, aux services et aux activités à l'échelle du territoire (logique de proximité à des échelles géographiques et / ou quotidiennes)
2. Favoriser une mobilité socialement durable et innovante
3. Favoriser l'entraide et les interconnexions au sein du territoire

→ Accéder, pour l'ensemble des habitants du territoire, à tout ce qui fonde leurs droits, et ce, au mieux de leur proximité

1. Garantir un juste accès aux droits pour tous, un accueil universel et l'égalité de traitement des familles
2. Renforcer la structuration du réseau d'acteurs autour de l'accès aux droits et de l'accompagnement de publics en situation de vulnérabilité
3. Développer la politique d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des enfants et des jeunes en situation de handicap ou à besoins spécifiques

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

→ Développer une stratégie d'inclusion numérique locale

1. Accompagner la population sur les enjeux, les pratiques et les usages du numérique
2. Identifier les niveaux de précarité numérique des usagers pour y apporter une réponse adaptée
3. Sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques du numérique notamment pour prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement

OBJECTIFS
STRATÉ-
GIQUES

Adapter l'offre petite-enfance aux évolutions du territoire

1. Organiser des services et des aménagements petite-enfance favorables à l'égalité des chances et à l'équité territoriale
2. Soutenir et promouvoir l'offre d'accueil individuel
3. Poursuivre les partenariats amorcés entre les acteurs autour du travail sur la parentalité



Consolider l'offre en direction de l'enfance

1. Apporter aux familles une réponse quantitative de proximité sur les accueils de loisirs
2. Maintenir le niveau qualitatif de l'offre
3. Développer l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap



Proposer une offre adaptée et attractive aux besoins des jeunes

1. Favoriser la participation et l'engagement des jeunes sur le territoire en les encourageant à se regrouper (collectif, association...)
2. Développer la médiation jeunesse, scolaire et culturelle pour l'insertion des publics éloignés (décrocheurs, gens du voyage...)
3. Contribuer à l'interconnaissance des acteurs intervenant sur le secteur jeunesse et travailler leur complémentarité

OBJECTIFS
OPÉRATION
NELS

CONSIDÉRER LA CULTURE COMME LEVIER D'INSERTION SOCIALE EN FAVORISANT SON ACCÈS À TOUS DANS LE RESPECT DES DROITS CULTURELS POUR CHACUN

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Inscrire durablement la médiation dans la politique culturelle territoriale

1. Développer une culture de la culture inclusive
2. Construire un parcours "culturel" dès le plus jeune âge
3. Encourager la participation des habitants et dynamiser la vie sociale et culturelle y compris dans les villages les plus éloignés

Valoriser et développer les atouts de l'écosystème patrimonial et culturel du Pays de Sommières

1. Valoriser le local à travers ses espaces, son patrimoine et ses savoir-faire
2. Valoriser le tissu associatif par une meilleure reconnaissance et un soutien de l'engagement bénévole, en accompagnant les associations et acteurs locaux et en associant les habitants
3. Mettre la culture en connexion avec les autres compétences de la Communauté de Communes du Pays de Sommières

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Structurer la coordination culturelle et patrimoniale en se dotant de moyens humains, techniques et financiers

1. Contribuer au maintien d'une identité collective positive
2. Créer et animer des réseaux d'acteurs pour mailler le territoire
3. Développer et promouvoir une culture "Hors les murs"

AXE
TRANSVERSAL

CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX COOPÉRATIONS PARTENARIALES, À L'ANIMATION
ET À LA CIRCULATION DE L'INFORMATION SUR L'ENSEMBLE DES VOLETS DE LA CTG

OBJECTIFS
STRATÉ-
GIQUES

→ Organiser la gouvernance de la démarche CTG

1. Former les élus sur la CTG
2. Structurer la compétence de la Communauté de Communes en matière de pilotage territorial du service aux familles
3. Identifier les modes de fonctionnement

→ Organiser un schéma de coordination permettant une mise en oeuvre effective de la CTG sur le territoire

1. Identifier clairement le cadre d'intervention, les missions et les limites du poste de chargé de coopération CTG
2. Mettre en place des modalités d'animation, de suivi, d'évaluation et un échéancier
3. Garantir la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par la CTG sur le territoire

OBJECTIFS
OPÉRATION
NELS

→ Faciliter les coopérations entre acteurs locaux pour assurer la complémentarité des actions et les mutualisations

1. Formaliser les coopérations entre les structures et services au travers de la mise en place de la CTG
2. Construire un maillage cohérent des services au sein du territoire et adapter les modes de contacts
3. Définir une stratégie audible et fixer un cap